

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Citoyen (Président)	Jean-François Milot		X
	Membre du Club du Faisan (président)	Daniel Ferland		X
		Madeleine Proulx (substitut)		X
	Résidente du Club du Faisan	Diane Faucher		X
	Résidente du Club du Faisan	Dominique Michaud		X
	Citoyen	Réal Lemire		X
	Citoyen	Alain Gauthier	X	
Citoyen / secteur St-Lucien	Pierre Beaudoin	X		
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Michel Noël		X
		Anick Verville	X	
	Ville de Drummondville	Daniel Pelletier (district #11)	X	
		Vincent Chouinard (district # 10)	X	
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Yves Gatien	X	
	Bloc Vert	Marie-Pascale Duvieusart	X	
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Camil Lauzière	X	
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	Nicolas Martel		X
Représentant du milieu agricole	UPA	Denis Vadnais	X	

WASTE MANAGEMENT :

M. Martin Dussault, Directeur des relations publiques
M. Hugues Vincelette, Coordonnateur des relations communautaires
M. Ghislain Lacombe, Directeur de l'ingénierie et de l'environnement
M. Simon Mercier, Directeur des opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur
Mme Élodie Rolland, rapporteuse
M. Dave C. Arseneau, rapporteur

Comité de vigilance
LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINT-NICEPHORE

CFER des Chênes, 5960 boulevard Saint-Joseph, à l'angle de la rue du Cordeau
(secteur Saint-Nicéphore)

27 novembre 2013, 19 h

Ordre du jour (proposition)

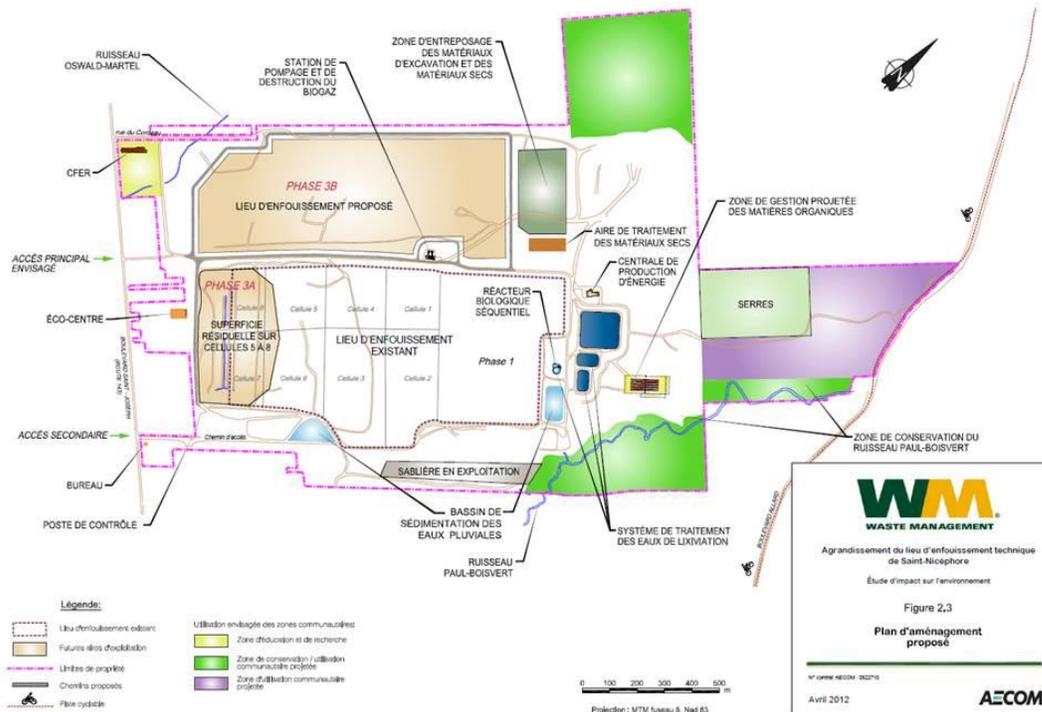
- | | |
|---------|--|
| 19 h 00 | Mot de bienvenue |
| 19 h 05 | Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 28 août 2013) |
| 19 h 10 | Projet d'agrandissement : rapport du BAPE, décret et actions de WM. |
| 19 h 40 | Actions de suivi <ul style="list-style-type: none">• Bruit perçu par M. Gauthier• Suivi de l'utilisation de la nouvelle cellule• Recouvrement final des cellules 5 à 8 |
| 19 h 55 | Pause |
| 20 h 10 | Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none">• Registre des plaintes• Registre des visites du MDDEFP |
| 20 h 15 | Divers et prochaine réunion |
| 20 h 20 | Fin de la rencontre |

Projet d'agrandissement du L.E.T de Saint-Nicéphore

Comparaison du rapport du BAPE avec le décret et les actions de WM

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore

27 novembre 2013



1- Conditions d'exploitation

Avis de la commission :

- Si le projet va de l'avant:
 - il conviendrait de n'autoriser que la phase 3A et les cellules 1 à 7 de la phase 3B.
 - le tonnage annuel maximum d'enfouissement de 600 000 tonnes pourrait être ajusté
 - au terme d'une période ne dépassant pas une décennie, tout projet d'agrandissement subséquent devrait être soumis au processus d'évaluation environnementale.



1- Conditions d'exploitation

Le décret autorise l'exploitation de la phase 3A, selon les conditions suivantes d'enfouissement :

Année 1 : 500 000 tonnes;
Année 2 : 480 000 tonnes;
Année 3 : 460 000 tonnes;
Année 4 : 430 000 tonnes;
Année 5 : 430 000 tonnes.

WM se conformera en tout point au décret d'autorisation.



2- Milieux humides

Avis de la commission :

- Les mesures de compensation pour les pertes de milieux humides devront être revues en collaboration avec le MDDEFP et les gens du milieu.
- La proposition de compensation du promoteur devrait être améliorée avec un ratio de trois pour un.

Les milieux humides ne seront pas touchés par l'exploitation de la phase 3A.

En conséquence, ces avis ne sont plus applicables, et le décret n'en fait pas mention.



3- Milieux boisés

Avis de la commission :

- La perte d'environ 43 ha de milieux boisés devrait être pleinement compensée et WM devrait assurer la pérennité de leur conservation.
- La compensation des pertes forestières pourrait être jumelée à celles des milieux humides.

La phase 3A ne comporte pas de milieux boisés.

En conséquence, ces avis ne sont plus applicables, et le décret n'en fait pas mention.



3- Milieux boisés

Avis de la commission :

- Des inventaires supplémentaires devraient être effectués pour la Paruline du Canada, évaluer l'impact sur son habitat et apporter les mesures d'atténuation qui s'imposent.

La phase 3A ne comporte pas de milieux boisés.
En conséquence, l'habitat de la Paruline du Canada n'est pas touché.
Cet avis n'est donc plus applicable, et le décret n'en fait pas mention.



Page 7

4- Eaux de surface

Avis de la commission :

- WM devrait établir des mesures pour minimiser les concentrations de matières en suspension des eaux de ruissellement, en accord avec les exigences du MDDEP.

Le décret exige la mise en place d'infrastructures complémentaires pour enlever davantage de matières en suspension. Un programme d'autocontrôle des rejets est également exigé.

WM s'est engagé à réaliser un suivi hebdomadaire des eaux de surface provenant de la zone 3A. A la lumière des résultats obtenus au terme de 2 ans, il sera déterminé quels ouvrages sont nécessaires pour rencontrer les attentes du MDDEFP.



Page 8

5- Odeurs

Avis de la commission :

- La mise en place d'un système de mesures d'odeurs en continu offrirait une meilleure garantie d'alerte vis-à-vis des épisodes d'odeurs et des mesures prises.

Le décret n'en fait pas mention.

WM a un programme de suivi des odeurs dans le voisinage.



Page 9

6- Bruit

Avis de la commission :

- La commission n'a formulé aucune recommandation.

Le décret exige une nouvelle étude du climat sonore initial ainsi qu'une nouvelle étude qui déterminera le bruit généré par les activités du lieu d'enfouissement technique.

WM a réalisé en juin et juillet 2013 une nouvelle étude sonore qui conclut au respect de la directive du MDDEFP pour l'exploitation actuelle et future dans la phase 3A. Un suivi annuel sera réalisé pour valider le respect de la directive.



Page 10

7- Plaintes

Avis de la commission :

- Il serait souhaitable que la méthode de gestion des plaintes soit revue par le promoteur avec les personnes du milieu. Une action du promoteur en amont du problème serait préférable.

Le décret n'en fait pas mention.

WM travaillera à réviser son système de gestion des plaintes.



Page 11

8- Gaz à effet de serre

Avis de la commission :

- Les biogaz captés des phases 3A et 3B devraient être valorisés par WM afin de favoriser une utilisation rationnelle des ressources et répondre au Plan d'action pour lutter contre les changements climatiques.

Le décret n'en fait pas mention.

WM est à la recherche de nouveaux partenaires pour développer de nouveaux projets de valorisation des biogaz.



Page 12

9- Utilisation future et intégration au paysage

Avis de la commission :

- L'implantation des nouvelles installations devrait être planifiée pour s'intégrer au paysage local, tenir compte des milieux naturels à proximité et respecter un concept d'utilisation à long terme qui reste à développer.

Le décret exige que le profil final de l'aire d'enfouissement, incluant la couche de recouvrement final, ne dépasse pas 152,5 mètres (p/r au niveau de la mer).

WM dissimulera les opérations derrière une berme aménagée devant la surface d'exploitation. Graduellement, les talus de la cellule seront végétalisés.



Page 13

10- Redevances, compensations et garanties financières

- La commission n'a pas formulé d'avis.

Le décret exige que WM constitue des garanties financières pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion postfermeture pour une période minimale de trente ans. Ces garanties financières seront constituées sous la forme d'une fiducie d'utilité sociale établie.

LE FONDS DE POST-FERMETURE

Site actuel	Projet d'agrandissement
11 millions \$	4 millions \$
Somme garantie par une lettre de crédit déposée au MDDEFP	Somme de 1,50 \$/mètre cube déposée dans une fiducie dont le MDDEFP est bénéficiaire



Page 14

10- Redevances, compensations et avantages financiers

Avis de la commission :

- Des sommes pourraient être disponibles au fonds d'actions environnementales prévu pour permettre le financement d'une étude sur l'utilisation du lieu d'enfouissement au terme de son exploitation.

Le décret n'en fait pas mention.

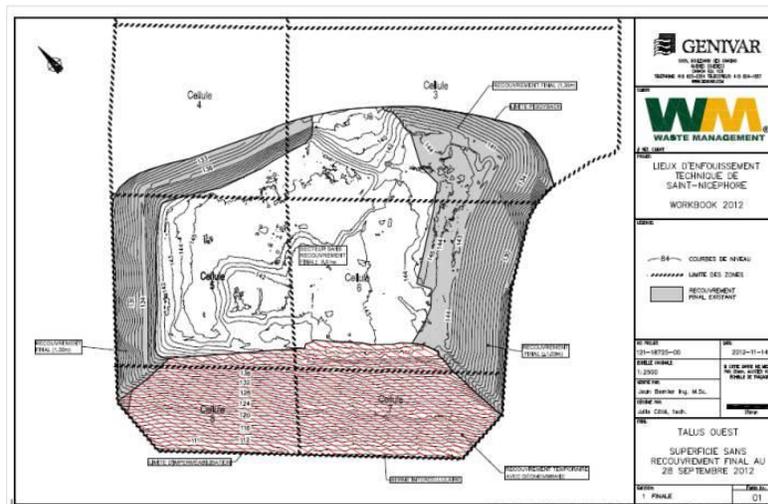
WM verse 1\$/tonne à la Ville de Drummondville dans les fonds d'action et d'urgence environnementales. Ces fonds sont utilisés par la Ville, à sa discrétion.

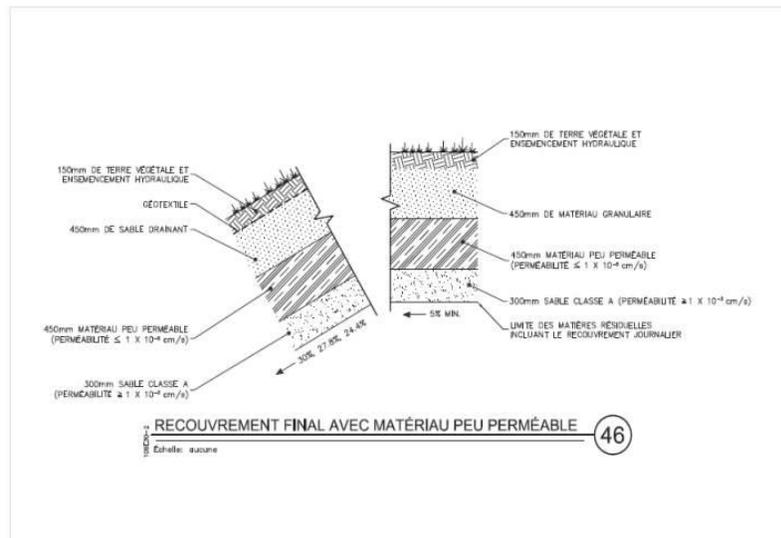
Travaux de recouvrement final

Comité de vigilance du 27 novembre 2013



- Recouvrement final

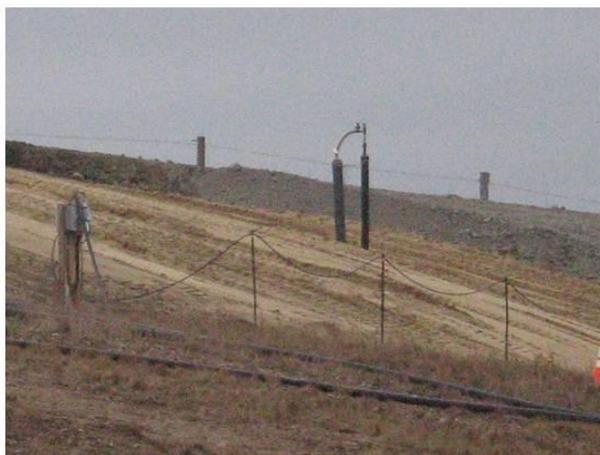














Liste des plaintes – LET St-Nicéphore

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
23 janvier 2013	Variable sur une période d'une semaine	Rue Valdombre, St-Nicéphore	Bruit vers 4h00 du matin depuis une semaine	Le plaignant à été rencontré, c'est un évènement ponctuel qui fait déjà l'objet d'investigation
10 avril 2013	Vents faibles de l'ouest	Voisin	Bruit d'alarme à partir de 1h du matin	Le niveau sonore de l'alarme à été réduit, La procédure en cas de déclenchement d'alarme sera révisée avec les intervenants concernés.
02 mai 2013	Vents du N-E à 23 km/h	Boulevard St-Joseph	Odeurs	Mise en marche des systèmes de neutralisants d'odeurs. Amélioration du recouvrement journalier et intermédiaire.
22 mai 2013	N/A	Boulevard St-Joseph	Papiers dans le fossé	Les papiers ont été immédiatement ramassés.
01 juillet 2013	Vent du Nord à 19km/h	Boulevard St-Joseph	Fortes odeurs	Travaux de décapage dans le talus Est de la cellule active. Les travaux ont été complétés. Alerte au Smog en vigueur.
18 août 2013	Vent du Sud à 13 km/h	Rue Valdombre	Odeurs	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier.

21 août 2013	Vent du Sud à 13 km/h	St-Lucien	Odeurs sur la rivière secteur de l'île	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier
26 septembre 2013	Vents : nuls	Boulevard St-Joseph	Odeurs	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier.

Date	Raison de la visite	Correctif apporté
12 novembre 2012	Visite de routine – site	
22 novembre 2012	Visite de routine – balance	
13 décembre 2012	Visite de routine – balance	
13 décembre 2012	Visite de routine – site	
23 janvier 2013	Visite de routine - balance	
23 janvier 2013	Visite de routine – site	
15 février 2013	Visite de routine – balance	
15 février 2013	Visite de routine – site	
15 mars 2013	Visite de routine – balance	
15 mars 2013	Visite de routine – site	
18 avril 2013	Visite de routine – balance	
18 avril 2013	Visite de routine – site	
24 mai 2013	Visite de routine – balance	
24 mai 2013	Visite de routine – site	
13 juin 2013	Visite de routine – balance	
13 juin 2013	Visite de routine – site	
18 juillet 2013	Visite de routine – balance	
18 juillet 2013	Visite de routine – site	
20 août 2013	Visite DEE	
22 août 2013	Visite de routine – site	
22 août 2013	Visite de routine – balance	
19 septembre 2013	Visite de routine – balance	
19 septembre 2013	Visite de routine – site	Déplacement du chargement de copeaux de bois / travaux de recouvrement.
24 octobre 2013	Visite de routine – site	
24 octobre 2013	Visite de routine – balance	